



## 15ème législature

<b>Question N° : 11807</b>	<b>De M. José Evrard ( Non inscrit - Pas-de-Calais )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Europe et affaires étrangères</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur</b>
<b>Rubrique &gt;immigration</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Les migrants en Méditerranée</b>	<b>Analyse &gt; Les migrants en Méditerranée.</b>
Question publiée au JO le : <b>28/08/2018</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b> Question retirée le : <b>18/01/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation du bateau l'Aquarius et de SOS Méditerranée. L'Aquarius, le bateau de l'association SOS Méditerranée, qui prolonge en Méditerranée et en Europe le trafic des passeurs d'Afrique, navigue et opère grâce à des aides publiques de toute sorte. En 2016, plusieurs députés de gauche lui accordaient leur réserve parlementaire. La ville de Paris le gratifie de dons conséquents, il en est de même d'autres collectivités. Les entreprises publiques participent suivant leur objet à faciliter ses actions ou les faire connaître. Les ministères octroient des financements et l'état lui concède des faveurs fiscales. Il y a connivence entre l'action de l'Aquarius et le gouvernement français. Néanmoins le contexte n'est plus le même depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement en Italie. L'Italie qui a dû supporter seule l'afflux des migrants par mer en a désormais interdit l'accostage de ses ports à l'Aquarius et autres embarcations de ce type. Il lui demande s'il compte soutenir l'Italie en prenant des mesures identiques concernant l'accès éventuel à nos ports et en faisant en sorte que cesse dans les plus brefs délais les soutiens financiers et autres, nationaux et publics, à l'Aquarius et à SOS Méditerranée.